

Une synergie cave coopérative – exploitation d'une source pour un développement de la viticulture biologique

Démarche collective de protection de l'environnement, des ressources en eau et de développement de l'emploi dans le bassin de Rhony, Vistre et Vidourle par la viticulture Biologique.

La cave coopérative de Vergèze avec plus de 30 000 hl de vins Bio produits est la première coopérative de vins Bio en France. Compte de tenu de la situation sur la zone de captage de la source des eaux Perrier, les vignerons coopérateurs de la cave VVH ont été sensibilisés dès 1994 à conduire leur vignoble en Agriculture Biologique.

Le collectif engagé dans le projet, en lien avec un acteur économique majeur du territoire (la Société Source Perrier), et en relation étroite avec l'ensemble des partenaires impliqués localement pour assurer la préservation de la qualité des eaux, (Agence de l'eau, Chambre d'agriculture, Syndicat des eaux et collectivités territoriales), s'engage pour le développement d'une viticulture écologique et compétitive dont les objectifs sont :

- d'améliorer la performance économique des exploitations en s'appuyant, entre autre, sur le développement des marchés Bio ;
- de faire progresser les systèmes d'exploitation agricoles de ses coopérateurs afin de préserver l'environnement et la qualité des eaux (réduction des fertilisants et produits phytosanitaires) de la source Perrier, des zones de captage d'eau potable prioritaires et problématiques du secteur ainsi que de la nappe Vistrenque, et du bassin versant Rhony, Vistre Vidourle ;
- de répondre à la demande des consommateurs de produits meilleurs pour la santé, issus d'une agriculture privilégiant la diminution d'intrants de synthèse par le développement de l'Agriculture Biologique.

Le développement de la production biologique constitue une priorité territoriale soutenue par l'ensemble des acteurs. Un travail spécifique va être conduit en partenariat avec la SAFER, pour mettre en adéquation les besoins de développement des producteurs Bio (en place ou futurs installés) et les disponibilités de terrains, c'est à dire relier les enjeux économiques de développement des productions Bio et écologique de réduction des pollutions pesticides et herbicides.

- Région : Languedoc-Roussillon - Département : Gard (30)
- Territoire concerné : Captage de la Source Perrier
- Nombre d'exploitations impliquées : 60
- Structure porteuse de la demande : SCA du vignoble de la Voie d'Héraclès
- Montant de la subvention CASDAR : 68352 €
- Budget total du projet : 210840 €